

Le Conseil du public (*) communique

Le 7 novembre dernier, le Conseil du public a tenu séance à Lausanne. Il a pris connaissance et validé les rapports des groupes de travail chargés de porter une analyse sur un premier sujet, à caractère transversal, « *Quelles présences et quelles images de la femme dans l'Actualité et les magazines de la RTS ?* », et sur un second objet : « *La grille de Couleur 3* ». Il a ensuite reçu les réponses et explications des responsables aux objets relevés dans les trois volets du chapitre « Veille des émissions » : Actualités et magazines d'actualités, Société et Culture, Sport.

« Quelles présences et quelles images de la femme dans l'Actualité et les magazines de la RTS ? » *La RTS s'inscrit parfaitement dans le respect de la charte pour un média de service public antisexiste et inclusif*

Sans prétention scientifique aucune, mais au prix d'un très gros travail, le Conseil du public s'est penché sur la problématique sensible et très actuelle de la présence et de l'image des femmes dans les émissions d'actualité et les magazines de la RTS, vérifiant ainsi le respect de la charte :

Consciente que les médias influencent le regard que la société tout entière porte sur les femmes et les hommes et convaincue qu'elle a une responsabilité majeure dans la promotion de l'égalité entre les genres, la Radio Télévision Suisse (RTS) s'engage à respecter les dispositions prévues par la présente charte.

Portant son attention sur plusieurs émissions cibles, l'espace de quatre semaines, le Conseil du public a félicité la RTS et ses responsables pour l'application des principes d'égalité, sans militantisme aucun mais bien plutôt dans une volonté éditoriale d'accorder aux femmes, d'une part, la place légitime qui leur revient dans la conduite, la réalisation et la production des émissions au sein de la RTS, et, d'autre part, de traiter, avec intelligence et abondance, des problématiques propres aux femmes. Si l'on excepte quelques reliquats de postures non verbales quelque peu sexistes, il a été conclu que la RTS fait figure d'exemple en la matière, à l'instar de ses correspondantes à l'étranger, notamment, et de la composition de son service des sports. Sensibles à ce satisfecit, les responsables et Béatrice Jéquier, adjointe à la direction du département Actualité & Sports, ont déclaré : « *Si historiquement, la RTS a toujours marqué un profond respect pour les femmes, ce rapport encourage dans la mesure où il inscrit une forme de professionnalisme dans ses rangs !* ».

« La grille de Couleur 3 » *Un jubilaire en couleurs pour les jeunes et ceux qui le sont restés !*

Aux responsables de la chaîne, Antoine Multone et Yann Zitouni, qui lancent : « *On a la mission de proposer une alternative au public romand, de répondre à un public fidèle et curieux à la fois, qui attend de l'originalité, de la singularité et de la surprise !* », le Conseil du public répond par un véritable plébiscite : « Quarante ans d'existence et Couleur 3 conserve un ton impertinent, décalé voire déjanté, dans le respect des programmes du début et la belle évolution de ceux-ci ». Remplissant parfaitement son mandat de service public, la chaîne réussit le délicat pari d'élargir son auditoire grâce à sa proposition « radio » destinée aux 30-55 ans et ses vecteurs internet pour les 15-30 ans, grâce à un savant « mix » et une belle lisibilité de l'offre, entre le traitement de thèmes sociétaux, les pages de

cultures musicales diverses et la très large place réservée à l'humour. A cet égard, les responsables précisent : « *Nous sommes une plate-forme de mise en avant de la scène musicale et humoriste des jeunes artistes romands* ». Effectivement, Couleur 3 suit, et parfois précède, l'éclosion de musiciens et d'humoristes actuels : « *Nous travaillons beaucoup avec de jeunes humoristes que l'on souhaite mettre en avant. Dès lors qu'ils ont tendance à parfois un peu forcer le trait, nous nous efforçons toujours de les rendre attentifs au sens des responsabilités qui doit être le nôtre* ». Le Conseil du public a encore tenu à saluer cette judicieuse alternance entre un programme, en journées, très généraliste et, en soirées ou les fins de semaines, plus spécifiques.

Veille des émissions

Grâce à un échange constructif, Philippa de Roten et Christophe Chaudet ont apporté explications et réponses à toutes les remarques, questions et doléances figurant dans les trois volets du chapitre Veille des émissions.

Contacts :

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45

() Le Conseil du public – deux délégué.es par canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnel.les de la RTS.*

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site [www.ssrsr.ch](https://ssrsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/), page <https://ssrsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/>